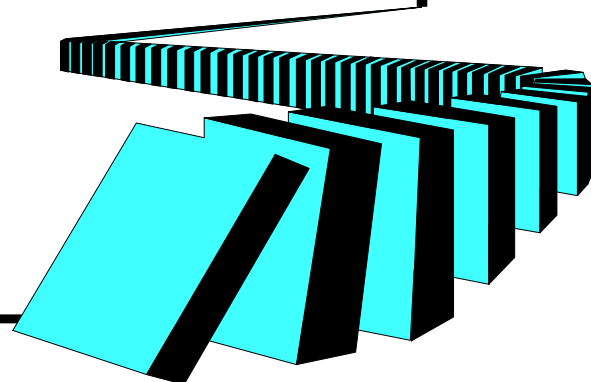




Rapport de gestion

2015



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du conseil communal,

la municipalité de Jouxkens-Mézery soumet, à votre approbation, le rapport sur sa gestion durant l'année 2015 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2015.

Table des matières

Municipalité	
<i>Séances de municipalité</i>	3
<i>Préavis de la municipalité</i>	4
<i>Commissions de la municipalité</i>	4
Conseil communal	
<i>Bureau du conseil communal</i>	5
<i>Commissions permanentes</i>	6
<i>Délégations du conseil communal pour la législature 2011 - 2016</i>	6
Administration générale	
<i>Personnel communal</i>	7
<i>Cartes journalières CFF</i>	7
<i>Votations</i>	8
<i>Contrôle des initiatives et des référendums</i>	9
<i>Archives communales</i>	9
<i>Contrôle des habitants</i>	10
Police des constructions	
<i>Permis de construire et de démolir</i>	10
<i>Permis d'habiter et d'utiliser</i>	13
<i>Dispenses d'enquête</i>	14
Aménagement du territoire	
<i>Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation</i>	16
<i>Zone réservée « A Grandchamp »</i>	16
Ordures ménagères et déchets	
<i>Déchetterie</i>	17
<i>Statistique des déchets</i>	17
<i>Valorsa SA</i>	17
Police	
<i>Police Population</i>	20
<i>Agent de sécurité</i>	22
<i>Expulsion de logement</i>	22

Service social	
<i>Aînés de Jouxten-Mézery</i>	22
Ecoles	
<i>Collège de Jouxten-Mézery</i>	23
<i>Cantine scolaire</i>	24
<i>Passeports-vacances</i>	25
Energie et environnement	
<i>Concept énergétique</i>	25
<i>Biodiversité</i>	26
Forêts	
<i>Groupement forestier intercommunal de la Venoge</i>	26
Routes	
<i>Modération de trafic</i>	27
Epuration des eaux	
<i>Curage des canalisations</i>	28
<i>Réfection du collecteur EC – chemin de la Bâtiaz</i>	28
<i>Reprise des collecteurs – propriété Arnaud Brulé</i>	28
<i>Déviation des collecteurs EU / EC sur la parcelle N° 1020</i>	28
<i>Ruisseau Sous-Lavaux</i>	29
Bâtiments communaux	
<i>Bâtiment « Le Chalet-Vert »</i>	29
<i>Bâtiment « Le Frêne »</i>	29
<i>Salle de gymnastique</i>	30
<i>Campanile</i>	30
Conclusions	31

MUNICIPALITE

Séances de la municipalité

Les membres de la municipalité siègent, en principe, chaque semaine, le mardi à 19 heures, sous la présidence de M. Serge Roy, syndic. Le secrétaire municipal participe aux séances de l'exécutif, avec voix consultative. Les séances sont tenues à huis clos.

Durant l'année 2015, la municipalité s'est réunie à 42 reprises, soit deux de plus qu'en 2014. Elle a pris 833 décisions (814 en 2014).

Durant l'année 2015, la municipalité a adressé 803 lettres (821 lettres en 2014).

Préavis de la municipalité

La municipalité a soumis au conseil communal les préavis suivants :

- N° 1** relatif à la demande de crédit pour la réfection du collecteur d'eaux claires au chemin de la Bâtiaz (CHF 240'000.00) – Préavis accepté le 28.04.2015.
- N° 2** relatif aux comptes et gestion pour l'exercice 2014 – Préavis accepté le 30.06.2015.
Les comptes de l'exercice 2014 bouclent avec un excédent de recettes de CHF 34'069.76 et un capital de CHF 920'930.33.
- N° 3** relatif à la participation de la commune de Jouxens-Mézery aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley – Préavis accepté le 30.06.2015.
- N° 4** relatif à la demande de crédit pour la déviation des collecteurs EU – EC sur la parcelle N° 1020 au chemin des Vignettes (CHF 165'800.00) – Préavis accepté le 30.06.2015.
- N° 5** relatif à la demande d'autorisation à créer avec les communes de l'Ouest lausannois et la ville de Lausanne une fondation, dénommée Fondation du Théâtre Kléber-Méleau et de participer au capital de la fondation pour un montant de CHF 5'000.00 – Préavis accepté le 30.06.2015.
- N° 6** relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 – Préavis accepté le 27.10.2015.
Il est à noter que le préavis de la municipalité a été amendé par le conseil communal. Le taux d'imposition a été arrêté à 53 %.
- N° 7** relatif au projet de budget 2016 – Préavis accepté le 08.12.2015.
Le projet de budget pour l'exercice 2016 prévoit un excédent des dépenses de CHF 409'700.00.
- N° 8** relatif à la demande de crédit d'étude pour la galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne (CHF 145'679.05) – Préavis accepté le 08.12.2015.

Commissions de la municipalité

Commission d'animation des aînés

Chantal Favre	Présidente
Cornélia Kuliman Jeannin	Membre
Stéphanie Milliet	Membre
Claudia Thomas	Membre

Commission de naturalisation

Serge Roy	Président
Joël Gasser	Membre
Michel Borer	Membre
Christine Gilliéron	Membre
Véronique Rivier	Membre

Commission d'urbanisme et de construction

Claude Ramseyer	Président
José Carlos Molina	Membre
Pietro Luigi Bianchi	Membre
Caroline Perreaud	Membre
Mariela Klinger-Lohr Bonvin	Membre
Fabrice Bovay	Géomètre
Natacha Zurich	Technicienne

Commission technique et de salubrité

Claude Ramseyer	Président
Natacha Zurich	Technicienne
Hervé Vienny	Médecin

Commission pour la révision du règlement sur les taxes perçues en matière de police des constructions

Claude Ramseyer	Président	Municipal
François Jaton	Membre	Représentant de la commission des finances
Bernard Freemantle	Membre	Représentant de la commission d'urbanisme
Sylvie Goy	Membre	Secrétaire municipale adjointe

Pour aider la municipalité dans le cadre de sa politique pour les économies d'énergie, elle a désigné une nouvelle commission extraparlamentaire composée des personnes suivantes :

Commission de l'énergie

Luc Recordon	Président	Municipal
Frank Doppenberg	Consultant	Expert international en matière d'énergie
Bernard Freemantle	Membre	
Ivan Spring	Membre	

CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016)

BORER	Michel	Président
Pilloud	Michel	Vice-président
BORER	Valérie	Scrutatrice
AUBORT	Laurence	Scrutatrice
JATON	Pascal	Scrutateur suppléant
GASPOZ	Béatrice	Scrutatrice suppléante
ROMANENS	<i>Josiane</i>	<i>Secrétaire</i>

Commissions permanentes

Commission des finances

Thierry Reymond	Président
Gilbert Smadja	Membre
Pierre Cevey	Membre
François Jatou	Membre

Commission de gestion

Jérémie Perreaud	Président
Ivan Spring	Membre
André Roland	Membre
Jean-Luc Cachin	Membre

Commission d'urbanisme et d'environnement

Bernard Freemantle	Président
Marcel Parietti	Membre
Jacques Bovay	Membre
Hugo Ineichen	Membre
Joël Gasser	Membre

Commission de recours en matière d'impôts

Michel Golay	Président
Bernard Freemantle	Membre
Jacques Milliet	Membre
Alain Gugger	Membre

Commission des affaires régionales et du développement régional du Nord lausannois

Christian Hänggeli	Président
Ivan Spring	Membre
David Burkhard	Membre
Pascal Oggier	Membre
Jérémie Perreaud	Membre

Délégations du conseil communal pour la législature 2011 - 2016

Délégués de l'ASIGOS

Danielle Ballenegger
Jacek Manthey
Fabienne Segu

Déléguées de l'AJENOL

Fabienne Segu
Carmen Oggier

Délégués de l'organe de contrôle de Primeroche

Michèle de Preux
Michel Golay

Délégués à la protection civile Lausanne-district

Michel Morel
Pascal Mastrocola

Délégués à la commission du feu

José Campo, membre
Ivan Spring, membre suppléant

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

La municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son excellent travail et pour sa collaboration durant toute l'année. Elle tient à relever l'excellente ambiance qui règne entre tous les collaborateurs.

L'apprentie Katia Altomonte, apprentie employée de commerce E, a obtenu son certificat fédéral de capacité. Nous lui adressons nos sincères félicitations et remercions les formateurs (M. Christian Monod, secrétaire municipal et Madame Sylvie Goy, secrétaire municipale adjointe) pour leur travail et le temps consacré à la formation des apprentis.

Elle a été remplacée par Mademoiselle Fanny Trinquart. Cette dernière s'est parfaitement intégrée au sein du personnel et elle nous donne entière satisfaction.



Cartes journalières CFF

La commune de Jouxten-Mézery a souhaité poursuivre la vente de cartes journalières CFF pour permettre aux habitants de Jouxten-Mézery de pouvoir profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, à un prix intéressant. Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau des ventes des deux abonnements :

<i>Mois</i>	<i>Billets disponibles</i>	<i>Billets vendus</i>	<i>Billets invendus</i>	<i>Pourcentages des billets vendus</i>
janvier	62	41	21	66.13 %
février	56	25	31	44.64 %
mars	62	37	25	59.68 %
avril	60	35	25	58.33 %
mai	62	43	19	69.35 %
juin	60	44	16	73.33 %
juillet	62	53	9	85.48 %
août	62	52	10	83.87 %
septembre	60	47	13	78.33 %
octobre	62	39	23	62.90 %
novembre	60	37	23	61.67 %
décembre	62	39	23	62.90 %
TOTAL	730	492	238	67.40 %

Votations

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau des résultats des votations fédérales :

Votation fédérale du 8 mars 2015 :

Objet : **Aider les familles !**

Bulletins	Rentrés	530
	Blanc	6
	Nuls	0
	Valables	524

<i>Suffrages</i>	
Oui	149
Non	375
Taux de participation	61.34 %

Objet : **Taxe sur l'énergie**

Bulletins	Rentrés	530
	Blanc	8
	Nuls	0
	Valables	522

<i>Suffrages</i>	
Oui	46
Non	476
Taux de participation	61.34 %

Votation fédérale du 14 juin 2015 :

Objet : **PMA et génie génétique**

Bulletins	Rentrés	511
	Blanc	11
	Nuls	0
	Valables	500

<i>Suffrages initiative</i>	
Oui	431
Non	69
Taux de participation	58.07 %

Objet : **Bourses d'études**

Bulletins	Rentrés	510
	Blanc	13
	Nuls	0
	Valables	497

<i>Suffrages</i>	
Oui	150
Non	347
Taux de participation	57.95 %

Objet : **Fiscalité successorale**

Bulletins	Rentrés	511
	Blanc	6
	Nuls	0
	Valables	505

<i>Suffrages</i>	
Oui	88
Non	417
Taux de participation	58.07 %

Objet : **Radio et télévision**

Bulletins	Rentrés	510
	Blanc	16
	Nuls	0
	Valables	494

<i>Suffrages</i>	
Oui	305
Non	189
Taux de participation	57.95 %

Contrôle des initiatives et des référendums

Le bureau du Greffe est chargé de contrôler les signatures des personnes qui ont participé à des référendums ou autres initiatives sur le plan fédéral, cantonal et communal.

Durant l'année 2015, le Greffe a validé les signatures suivantes :

Initiative fédérale	<i>Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes)</i>
Initiative fédérale	<i>Oui à la suppression des redevances radio et télévision (Billag)</i>
Initiative fédérale	<i>Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la banque nationale</i>
Référendum cantonal	<i>Loi modifiant celle du 04.07.2000 sur les impôts directs cantonaux du 29.09.2015</i>
Référendum fédéral	<i>Contre la loi fédérale du 25.09.2015 sur le renseignement (Lrens)</i>
Référendum fédéral	<i>Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile</i>
Initiative fédérale	<i>Davantage de logements abordables</i>
Référendum fédéral	<i>Contre la modification du 12.12.2014 de la loi fédérale sur la procréation médicale</i>
Initiative fédérale	<i>Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement</i>
Initiative fédérale	<i>Le droit suisse au lieu de juges étrangers</i>
Initiative fédérale	<i>Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres</i>
Initiative fédérale	<i>Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration</i>
Initiative fédérale	<i>Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous</i>

Archives communales

A fin 2014, il avait été constaté que les archives de la commune étaient attaquées par des champignons, notamment divers registres, dont les registres « historiques » des procès-verbaux.

Grâce à l'intervention rapide de l'archiviste communale, Mme Delphine Friedmann, la municipalité a mandaté une entreprise spécialisée pour, d'une part, traiter les registres infectés et, d'autre part, pour évaluer et effectuer les travaux nécessaires dans le local d'archives sis dans le bâtiment de la salle de gymnastique. Le coût relatif au traitement des archives se monte à CHF 13'377.00.

Une fois ces opérations terminées, la municipalité se devait de trouver un nouveau local d'archives qui répondent aux normes en matière de sécurité, d'humidité et de température. Sur proposition de l'archiviste et avec l'accord de la municipalité d'Ecublens, il a été possible de déménager l'entier de nos archives dans le local d'archives de la commune précitée.

Il est à noter que la commune d'Ecublens met gratuitement une partie de leurs locaux à notre disposition, ceci jusqu'au moment où la commune se dotera d'un local d'archives digne de ce nom.

Etant donné que Mme Friedmann est également archiviste à Ecublens, cela nous permet d'avoir accès aisément à nos archives.



Contrôle des habitants

Comme chaque année, nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle statistique de la population de 2014 et 2015.

Pour la bonne règle, nous vous informons que le SCRIS a modifié ses tableaux de présentation de la statistique des habitants, ce qui nous oblige à revoir la présentation de notre tableau habituel.

Vous trouverez, ci-dessous, la comparaison du nombre d'habitants pour les années 2014 et 2015 :

Année	Population suisse	Population étrangère	Total de la population
2014	1087	311	1398
2015	1103	302	1405

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire et de démolir

Durant l'année 2015, la municipalité a délivré les permis suivants :

Permis de construire N° 1009 – délivré le 13.05.2015

Propriétaire **Aznar Emmanuelle et Marianos Marcos**

Parcelle N° 754
Adresse Chemin des Mémises 36

Nature des travaux **Régularisation du bâtiment ECA N° 590 suite à la création d'une douche sans autorisation (changement partiel d'affectation du sous-sol).**

Permis de construire N° 1011 – délivré le 29.09.2015

Propriétaire **Butticaz Gaël et Anna**

Parcelle N° 399
Adresse Chemin des Vignettes 36

Nature des travaux **Transformations intérieures, extérieures, création de deux balcons, d'une chambre, d'une salle de bain, de 5 velux, d'un couvert à voiture et d'une piscine non-chauffée, dérogations aux art. 19, 20 et 49 du RAC.**

Permis de construire complémentaire N° 1002B – délivré le 21.07.2015

Propriétaire	Biberbost Ganière Carine et Ganière Vincent
Parcelle N°	1016
Adresse	Chemin de la Venoge 4
Nature des travaux	Aménagement d'un chemin, d'un escalier et de deux murets en béton.

Permis de construire N° 1016 – délivré le 15.12.2015

Propriétaire	Commune de Jouxens-Mézery
Parcelle N°	478
Adresse	Chemin de Beau-Cèdre
Nature des travaux	Emplacement d'un nouveau conteneur à ordures ménagères.

Permis de construire N° 1004 – délivré le 01.09.2015

Propriétaire	De Kalbermatten Thierry
Parcelle N°	944 - 945
Adresse	Chemin de Champvent 16E
Nature des travaux	Construction d'une villa individuelle minergie de deux logements, dérogations aux articles 20.1 et 40 du RAC.

Permis de construire N° 1012 – délivré le 27.10.2015

Propriétaire	Engler Robert, Gilliéron Fernand et Marie-Madeleine, Juri Grandgirard Nicole, Burri Willy et Meystre Burri Patricia
Parcelle N°	356
Adresse	Chemin de la Rueyre 70
Nature des travaux	Rénovation d'un atelier-bureau et création d'un WC/douche.

Permis de construire N° 1006 – délivré le 17.02.2015 – **PERMIS ANNULE**

Propriétaire	Jacobs Darrell
Parcelle N°	363
Adresse	Chemin de Crissier 2
Nature des travaux	Agrandissement du sous-sol et du rez-de-chaussée, ajout d'un étage et surélévation de la toiture, dérogations aux art. 19 et 31 du RAC.

Permis de construire N° 1010 – délivré le 30.06.2015

Propriétaire **Mastrocola Pascal**

Parcelle N° 569
Adresse Chemin des Boracles 4

Nature des travaux **Rénovation et agrandissement de la toiture.**

Permis de construire N° 1007 – délivré le 24.03.2015

Propriétaire **Manuel Daniel – Promettant acquéreur : Pehriz Ozlem et Abdullah**

Parcelle N° 1020
Adresse Chemin des Vignettes 36C

Nature des travaux **Démolition et construction d'une maison individuelle avec piscine chauffée et garage simple.**

Permis de construire N° 1008 – délivré le 05.05.2015

Propriétaire **Reymond Marie**

Parcelle N° 717
Adresse Chemin du Lussex 9

Nature des travaux **Construction d'un abri télescopique pour terrasse.**

Permis de construire complémentaire N° 999B – délivré le 02.06.2015

Propriétaire **Trovato Domenico, Trovato Domenico Esti Sàrl**

Parcelle N° 387
Adresse Chemin de la Venoge 3 / 3A

Nature des travaux **Agrandissement du sous-sol de deux villas.**

Permis de construire N° 1005 – délivré le 31.03.2015

Propriétaire **Tykac Ivana**

Parcelle N° 921
Adresse Chemin de Beau-Cèdre 22

Nature des travaux **Rénovation du Castel Beau-Cèdre, agrandissement du sous-sol pour construction d'une piscine enterrée, dérogation à l'art. 19a du RLVLene « assainissement énergétique lors de rénovation lourde du 02.07.2014. »**

Permis d'habiter et d'utiliser

Sur la base du rapport de la commission technique et de salubrité, ainsi que sur celui du Bureau spécialisé chargé de contrôler la mise en séparatif, la municipalité a délivré les permis d'habiter et d'utiliser suivants :

Permis
d'utiliser
N° 1009

Aznar Emmanuelle et Marianos Marcos

Parcelle N° 754 – chemin des Mémises 36

Régulation du bâtiment ECA N° 590 suite à la création d'une douche sans autorisation (changement partiel d'affectation du sous-sol)

Permis
d'habiter
N° 978

Carmine Christiane

Parcelle N° 418 – chemin des Vignettes 25

Démolition du bâtiment ECA N° 146 et construction d'une villa de deux logements

Permis
d'habiter/
d'utiliser
N° 987

Descloux Gérald et Claudine

Parcelle N° 1018 – chemin de la Venoge 8

Construction d'une villa individuelle au label Minergie avec piscine, garage double et 2 places de parc extérieures

Permis
d'habiter/
d'utiliser
N° 992

Jaksic Nikola et Marie

Parcelle N° 1012 – chemin de la Venoge 7

Habitation individuelle, type villa, et couvert à voiture

Permis
d'utiliser
N° 997

Le Boudec Jean-Yves et Anna-Elisabeth

Parcelle N° 676 – chemin des Boracles 118

Création de deux places de parc en pavés gazonnés filtrants

Permis
d'utiliser
N° 988

Long Yves

Parcelle N° 940 – chemin de Champvent 16C

Aménagement d'un étang et de son biotope

Permis
d'utiliser
N° 990

Mischler Fabienne / Jatou Pascal et Nathalie

Parcelle N° 518 – chemin de la Bâtiaz 12

Construction d'une piscine non-chauffée

Permis d'habiter/ d'utiliser N° 455	<p>Oldridge Mark et Anna Parcelle N° 455 – chemin des Jardins 2</p> <p><i>Création de 2 villas jumelles A1 et A2, avec couverts à voitures et jardins d'hiver, chauffage PAC avec sondes géothermiques</i></p>
Permis d'utiliser N° 998	<p>Pilloud Olivier et Francis Parcelle N° 431 – chemin de Champvent 22</p> <p><i>Démolition du bâtiment ECA N° 138 et construction d'un garage ouvert sur un côté</i></p>
Permis d'utiliser N° 973	<p>OFROU DP 8 – croisement route nationale A9 / route de Neuchâtel</p> <p><i>Ajout d'une antenne réseau POLYCOM sur mât existant (à la place de 2 antennes)</i></p>
Permis d'utiliser N° 960	<p>SWISSCOM Immeuble Mobile Access Parcelle N° 348 – route de Neuchâtel</p> <p><i>Modification des antennes sur une installation de téléphonie mobile existante</i></p>
Permis d'habiter/ d'utiliser N° 455	<p>Vorobiev Andrey et Volodina Evgeniya Parcelle N° 455 – chemin des Jardins 2A</p> <p><i>Création de 2 villas jumelles A1 et A2, avec couverts à voitures et jardins d'hiver, chauffage PAC avec sondes géothermiques</i></p>

Les dossiers de demandes de construire sont contrôlés par Mme Natacha Zurich, technicienne communale (taux d'activité 20 %). Tous les travaux administratifs sont assurés par Mme Sylvie Goy, secrétaire municipale adjointe.

Dispenses d'enquête

Lors de l'année 2015, la municipalité, en application de l'art. 111 LATC, a accordé les dispenses d'enquête suivantes et autorisé les travaux suivants :

13 janvier 2015 Karoubi Philippe	<p>Parcelle N° 1026 – chemin des Jardins 4a</p> <p><i>Construction d'un cabanon de jardin</i></p>
24 février 2015 Mastrocola Pascal	<p>Parcelle N° 569 – chemin des Boracles 4</p> <p><i>Construction d'un cabanon de jardin</i></p>
3 mars 2015 Butticaz Gaël	<p>Parcelles N° 399 et 1019 – chemin des Vignettes 30</p> <p><i>Installation d'une clôture de 1.50 m. de hauteur</i></p>

10 mars 2015 Pastore Daniele	Parcelle N° 966 – chemin de Crissier 16 <i>Agrandissement de la terrasse</i>
17 mars 2015 Jaksic Nikola	Parcelle N° 1012 – chemin de la Venoge 7 <i>Construction d'un spa avec couvert</i>
28 avril 2015 Boubker Chebba	Parcelle N° 1017 – chemin de la Venoge 6 <i>Installation d'une clôture</i>
28 avril 2015 Mastrocola Pascal	Parcelle N° 569 – chemin des Boracles 10 <i>Installation d'une pompe à chaleur par sondes géothermiques verticales</i>
12 mai 2015 Chardonnet Philippe	Parcelle N° 601 – chemin de la Cure 75 <i>Démolition de la piscine et la création d'un spa</i>
2 juin 2015 Oldridge Mark	Parcelle N° 455 – chemin des jardins 2A <i>Construction d'un cabanon de jardin</i>
2 juin 2015 Cardillo Daniele	Parcelle N° 1011 – chemin de la Venoge 5 <i>Construction d'une clôture grise d'une hauteur de 1.50 m</i>
9 juin 2015 Costa Alain	Parcelle N° 784 – Promenade de Flusel 32 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 85 m²</i>
16 juin 2015 Bridel Marc	Parcelle N° 302 – chemin de Mézery 1 <i>Travaux de rénovation intérieure</i>
23 juin 2015 Hunziker Harold et Roxane	Parcelle N° 978 – Promenade de Flusel 10 <i>Installation d'une piscine hors sol</i>
18 août 2015 Schmid Eric	Parcelle N° 420 – chemin de la Cure 57 <i>Travaux de rénovation intérieure</i>
18 août 2015 Cachin Jean-Luc	Parcelle N° 759 – chemin des Mémises 16 <i>Pose de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 53.3 m²</i>
1 ^{er} septembre 2015 Duc Benoît et Djamila	Parcelle N° 786 – Promenade de Flusel 28 <i>Installation d'une pergola</i>

15 septembre 2015
Cachin Jean-Luc et Catherine

Parcelle N° 759 – chemin des Mémises 16

Construction d'un couvert pour 3 voitures

15 septembre 2015
Glutz Gertrud

Parcelle 346 – route de Neuchâtel 8

Installation de panneaux solaires photovoltaïques (21 m²)

3 novembre 2015
Chanel Jacques

Parcelle N° 535 – chemin des Vignettes 21

Modification de la porte-fenêtre

3 novembre 2015
Impalà Felice

Parcelle N° 783 – Promenade de Flusel 22a

Installation de panneaux solaires thermiques (env. 9 m²) et photovoltaïques (env. 32 m²)

15 décembre 2015
Audemars Simone

Parcelle N° 779 – Promenade de Flusel 20

Installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 58 m²

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation

Les commissions d'urbanisme du conseil communal et de la municipalité se sont réunies à plusieurs reprises pour poursuivre l'étude pour l'élaboration du PDCOM et pour apporter des modifications importantes au règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions.

Selon nos prévisions, le résultat des travaux devrait être présenté au législatif dans le courant du printemps 2016.

Zone réservée « A Grandchamp »

Comme indiqué dans le rapport de gestion de 2014, la Cour de droit administratif et public a siégé, à la salle communale, le 14 janvier 2015. Pour rappel, cette séance était publique.

Cette audience a été suivie d'une inspection locale avec la présence de toutes les parties concernées par cet important dossier.

Aucune décision n'a encore été rendue.

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Déchetterie

La municipalité, dans les limites de ses possibilités, essaie d'améliorer l'infrastructure de la déchetterie tout en veillant à ne pas interférer sur les prérogatives fixées, par contrat, avec la société DESA chargée de gérer cette dernière.

En ce qui concerne le personnel de surveillance, suite à la démission de M. Valter Calce, en qualité de surveillant de la déchetterie pour le samedi matin, la municipalité, après mise au concours du poste, a engagé M. Norris Bonzon, ancien apprenti agent d'exploitation de la commune.

Statistique des déchets

Afin de vous permettre de vous donner une idée des déchets récoltés sur le territoire communal, nous avons établi, ci-dessous, la statistique des déchets 2014 et 2015, à savoir :

	Catégorie de déchets	Quantité <i>quantité</i>	Collectée <i>unité</i>		Catégorie de déchets	Quantité <i>quantité</i>	Collectée <i>unité</i>
2014	Ordures ménagères	159	t/an	2015	Ordures ménagères	146	t/an
	Objets encombrants	17	t/an		Objets encombrants	21	t/an
	Gazon	384	m ³ /an		Gazon	190	m ³ /an
	Papier / carton	96	t/an		Papier / carton	100	t/an
	Verre	61	t/an		Verre	55	t/an
	Métaux	15	t/an		Métaux	18	t/an

Pour cette année, la statistique des déchets a été effectuée par la société DESA.

Valorsa SA

Comme vous le savez, la commune de Jouxens-Mézery fait partie du périmètre géré par la société Valorsa SA, dont elle est actionnaire.

Pour cette année, il a été décidé de reprendre le texte proposé pour les rapports de gestion, à savoir :

Pour le périmètre, l'année 2015 fut marquée par la réflexion cantonale. Un groupe de travail des 8 présidents avec le Canton a lancé une étude sur le fonctionnement des organismes de gestion des déchets. Il en est ressorti que d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les 318 communes vaudoises n'ont pas le même niveau de services. Mais dans chaque périmètre, les Présidents ont souligné que la mise en œuvre d'une organisation régionale de collaboration entre les communes sur la gestion des déchets revenait aux dites communes. Dès lors, il a été clairement établi que les structures des périmètres reflétaient la volonté de leurs Communes-actionnaires. Le Canton a entériné cette vision, mais va pousser les périmètres non structurés à offrir un minimum de services. Cette décision sera décrite dans les nouvelles fiches du Plan Cantonal de Gestion des Déchets.

Les exutoires pour les boues de STEP ont été finalement assurés via un contrat avec SAIDEF. Cette usine valdo-fribourgeoise d'incinération possède également un four dédié aux boues ce qui permet à VALORSA de garantir une filière et des coûts raisonnables à nos Communes-actionnaires. Pour la période 2015 à 2019, un tiers des tonnages seront donc acheminés à Posieux.

Ce contrat est un exemple typique de la collaboration entre les périmètres, puisque VALORSA a travaillé avec SADEC (périmètre de gestion de La Côte) pour trouver cette solution. Dans le dossier, Concept régional de taxe au sac « Trier c'est ... valoriser », 5 périmètres sont associés. Ils le gèrent sans entraîner de frais d'une structure supplémentaire. Les citoyennes et les citoyens ont maintenu leur effort de tri, la quantité de déchets restant stable et le taux de fraude, qui a été vérifié systématiquement, est tout à fait satisfaisant. Le décompte final de 2015 se fera en mars 2016. La tendance annoncée d'une rétrocession autour de CHF 360.-/tonne semble se confirmer.

Conformément aux années précédentes, la communication de VALORSA s'est concentrée sur la taxation des déchets et sur la Campagne cantonale en collaboration avec les autres périmètres.

Plusieurs Communes du périmètre ont fait appel aux connaissances techniques de l'équipe de VALORSA pour réfléchir à la gestion des déchets sur leur Commune ou plus spécifiquement à l'aménagement de la déchetterie. Si les fiches techniques du classeur donnent quelques pistes, une expertise externe amène souvent de nouvelles idées intéressantes.

Un autre dossier technique concerne la logistique de TRIDEL. Le Conseil d'administration de l'usine a réaffirmé que la moitié des tonnages incinérés doivent arriver par le rail. Les actionnaires ont repris le dossier de l'acheminement, sachant que l'usine est ouverte depuis janvier 2006, il est temps d'examiner les contrats et les pratiques pour les faire correspondre aux évolutions survenues et à venir.

La thématique des plastiques a été traitée par tous les périmètres. Ensemble, nous avons commandité une étude d'impact. Il s'agissait de sortir des chiffres évaluant les différentes gestions de cette matière, de la réduction au recyclage en passant par la revalorisation thermique. Les résultats ont été mis à disposition des Municipaux. Cette matière multiforme, multicolore et multi-densité n'a pas encore de filière de recyclage digne de ce nom. Avec une usine d'incinération de dernière génération, comme TRIDEL, la valorisation thermique reste l'exutoire technique le plus éco-efficace. Cependant, la pression politique est importante et les périmètres continuent leur recherche sur de potentielles filières locales.

Derrière ces quelques lignes évoquant étude, groupe de travail et loi, près de 25'000 tonnes de déchets ont transité sur le site de Penthaz. Elles ont été recyclées, comme les déchets verts ou le papier. Le verre a été récupéré et stocké, afin d'en garantir un écoulement régulier. Les tonnes de déchets spéciaux ont été triées pour être dûment réduites. Les déchets carnés de l'Ouest du bassin lémanique transitent aussi par VALORSA. Toute une série de tâches pour rassembler, stocker, réduire, trier, récupérer qui participent à l'ensemble des filières de recyclage privées ou publiques.

		2015 en tonnes facturées par Valorsa	2015 Destination	2015 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	22'745	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'047	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	8'056	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'139	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'881	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'786	1/2 chez Vetropack, 1/2 en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'839	Compost en andain à Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	263	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Participation à la Campagne Cantonale de Communication	10 présences dans les Communes	2 Comptoirs régionaux pour 15 jours de présence

POLICE

Police Population

Comme chaque année, nous pensons utile de mentionner dans le rapport de gestion la liste des délits qui ont été commis, tout au long de l'année, sur notre territoire. Cette information est transmise également par le biais du journal communal.

Janvier

- ✓ vol par effraction dans une villa mitoyenne au chemin du Lussex
- ✓ vol par effraction dans une villa mitoyenne au chemin de la Rueyre
- ✓ dommages à la propriété sur une maison au chemin de la Rueyre (graffitis)

Février

- ✓ dommages à la propriété sur un mur au chemin de la Rueyre
- ✓ deux véhicules fouillés au chemin de Praz-Forney

Mars

- ✓ vol par effraction dans une villa au chemin de Champvent
- ✓ vol par effraction dans une villa au chemin de la Rueyre

Avril

- ✓ vol par effraction dans une voiture au chemin des Mémises
- ✓ vol d'un sac à main par introduction clandestine dans une villa au chemin de la Cure
- ✓ tentative de vol par introduction clandestine dans une voiture au chemin de Praz-Forney
- ✓ vol par effraction dans une villa au chemin de Crissier

Mai

- ✓ trois vols dans des véhicules aux chemins de Praz-Forney et du Lussex

Juin

- ✓ tentative de vol par effraction dans une maison au chemin du Chalet-Vert
- ✓ vols par effraction dans trois villas aux chemins de Praz-Forney, de la Rueyre et de Pierregrosse

Juillet

- ✓ vol par effraction (cadre de fenêtre de la cuisine forcée) dans une villa au chemin de la Bâtiaz
- ✓ vol par effraction dans une villa au chemin de Champvent
- ✓ vol par effraction par escalade (fenêtre ouverte) dans une villa au chemin des Vignettes

Août

- ✓ tentative de vol par effraction (auteur mis en fuite) au chemin de la Pépinière

Septembre

- ✓ vol par effraction (porte d'entrée et porte « sas » forcées) au chemin de la Rueyre

Octobre

- ✓ vol par effraction dans un garage au chemin de la Rueyre (porte forcée et cycle dérobé)
- ✓ vol par effraction dans un garage au chemin de la Rueyre (porte forcée et moto volée)
- ✓ tentative de vol par effraction (porte d'accès endommagée) dans un garage au chemin de la Rueyre
- ✓ vol par effraction dans un poulailler au chemin du Taulard (grillage forcée et vol d'un coq et de six poules)
- ✓ vol par effraction dans un box au chemin du Taulard (cadenas fracturé et vol de deux motos)

Novembre

- ✓ vol par effraction (porte-fenêtre d'une chambre forcée) à la route de Neuchâtel
- ✓ vol par effraction (fenêtre d'une chambre forcée) au chemin de Crissier
- ✓ vol par introduction clandestine
- ✓ deux vols, sans effraction, dans des véhicules
- ✓ tentative de vol d'un vélo
- ✓ deux vols à l'astuce

Décembre

- ✓ tentative de vol (porte endommagée) au chemin de la Bâtiaz, auteurs interpellés
- ✓ clôture endommagée et porte fenêtre forcée d'un local technique au chemin de Sous-Bois
- ✓ vol dans un véhicule au chemin du Lussex
- ✓ cambriolage dans une villa au chemin du Lussex (bris de vitre, mise en fuite / alarme)
- ✓ vol de pièces de voitures

Agent de sécurité

Comme mentionné dans le rapport de gestion précédent, la municipalité a engagé une procédure, auprès de l'Office des poursuites de Neuchâtel, à l'encontre de la société AGS Sécurité, pour une facture, en faveur de la commune, d'un montant de CHF 3'078.00 (prestations facturées mais non effectuées).

Au vu de la situation de ce débiteur, la municipalité a été obligée d'abandonner sa créance et de passer ce montant sous « pertes et profits ».

Satisfaite de la prestation des agents de sécurité de la société Protectas, la municipalité a renouvelé le contrat pour une nouvelle année.

Expulsion de logement

Sur requête des ex-bailleurs, les tribunaux prononcent l'expulsion des ex-locataires qui demeurent sans droit dans des locaux après la fin des baux. Ensuite, les juges de paix doivent procéder à l'exécution forcée de ces jugements d'expulsion. Les ex-locataires sont censés trouver eux-mêmes des solutions pour se reloger et pour mettre à l'abri leurs biens mobiliers. Mais ils n'y parviennent pas toujours.

Dans le cadre d'une telle procédure, la commune est avisée par la Justice de paix de l'exécution forcée et cette dernière doit se faire représenter pour prendre possession des biens mobiliers qui pourraient se trouver sur la voie publique.

Dans un tel cas, il appartient à la municipalité de prendre ses dispositions pour trouver un local susceptible de recevoir le mobilier restant. La commune ne disposant pas d'un tel emplacement, elle se doit de conclure un contrat avec un garde-meubles.

Heureusement, ce genre de situation ne se produit que très rarement. Une fois en 2007 et la deuxième fois en janvier 2015. Pour ce dernier cas, la municipalité a signé un contrat avec une société à Crissier dont le prix de location se monte à CHF 226.80/mois.

Après une année, si le propriétaire ne se manifeste pas, la commune devra obtenir l'autorisation de la Justice de paix pour vendre ce mobilier.

SERVICE SOCIAL

Aînés de Jouxten-Mézery

Sortie des aînés

Comme chaque année, la commission d'animation des aînés, présidée par Mme Chantal Favre, municipale, organise une sortie pour les aînés de Jouxten-Mézery, sorties qui rencontrent un véritable succès.



Le 10 juin dernier, le programme suivant leur a été proposé :

07 h. 15	Rendez-vous sur la place du Village
07 h. 30	Départ du car pour Frutigen
08 h. 30	Café – croissant
10 h. 15	Arrivée au Tropenhaus de Frutigen – visite
11 h. 45	Apéritif
12 h. 15	Repas
14 h. 15	Départ du car pour Thoun
14 h. 45	Visite à pied d'une partie de la ville
15 h. 45	Départ du car – retour à Jouxten-Mézery
17 h. 45	Arrivée à Jouxten-Mézery

Nous tenons, par l'intermédiaire de ce rapport de gestion, à remercier pour leur engagement et leur disponibilité les membres de la commission d'animation des aînés.

Noël des aînés

Fidèle à la tradition, les aînés de la commune ont été conviés à partager un moment d'amitié et un repas, le 3 décembre 2015, au Bistro. Sur 277 invitations envoyées, 80 personnes se sont régalingées d'un excellent jambon à l'os, servi avec un gratin dauphinois et accompagné de haricots braisés.

Pour animer la partie récréative, nous avons pu compter, une nouvelle fois, sur la baguette, menée de main de maître, par Mme Caroline Perreaud, enseignante au collège de Jouxten-Mézery.

ECOLES

Collège de Jouxten-Mézery

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau de l'enclassement au collège de Jouxten-Mézery, pour les années 2014 et 2015, soit :

Effectif à fin 2014	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfant	Jouxten-Mézery	S. Ventre	22	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Ulm N. Kummer	20	
5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Perreaud	21	63

Effectif à fin 2015	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfant	Jouxten-Mézery	S. Ventre F. Villard	27	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Ulm N. Kummer	19	
5 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Perreaud	12	58

Sur décision de la direction des écoles primaires, les 6P ont été déplacés au collège de Mont-Goulin, à Prilly (15 élèves).



Ce changement nous a obligés, dans un délai très court, d'organiser un service de bus entre le collège de Jouxkens-Mézery et celui de Mont-Goulin, sur Prilly.

Après avoir lancé un appel d'offres, il a été décidé de confier ces transports à la société Madafy Voyages Sàrl d'Épalinges.

Cette entreprise a mis à notre disposition un véhicule neuf entièrement équipé pour assurer la sécurité des élèves transportés. Le contrat signé avec Madafy Voyages Sàrl porte sur 648 courses, ce qui représente une dépense de CHF 48'988.80, TVA comprise.

Pour transporter des élèves par une société de transports reconnue, il y a lieu de solliciter, auprès du canton, une autorisation cantonale de transport scolaire, ce qui a été fait à la date du 15 juillet 2015. Si la commune a entrepris les démarches dans les délais, l'autorisation cantonale nous a été adressée qu'à la date du 11 décembre 2015 !

Cantine scolaire

Pour éviter de devoir limiter le nombre de places dans la cantine scolaire, la municipalité a décidé de renforcer le personnel auxiliaire en engageant une personne de plus pour l'accompagnement. Pour l'année scolaire 2015 – 2016, le personnel de la cantine est le suivant :



Cuisine	Mme Palmira Teles	
Accompagnement	Mme Marie-Louise Perroud Mme Michèle Rossetti	
Remplaçante	Mme Maria Straub	cuisine et accompagnatrice

Malgré l'engagement d'une personne supplémentaire, le coût de la garde n'a pas été augmenté. Le prix de la cantine se décompose comme suit : CHF 8.00 pour la garde et CHF 7.50 le repas (prix coûtant).

Nous tenons, par le biais de ce rapport, à remercier l'ensemble du personnel « cantine » pour son excellent travail et sa disponibilité.

Pour répondre aux traditionnelles questions de la commission de gestion, nous vous communiquons, ci-après, quelques chiffres, à savoir :

Nombre d'enfants qui sont inscrits à la cantine	37
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 4 jours	5
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 3 jours	6
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 2 jours	10
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 1 jour	15
Nombre d'enfant qui prend son pique-nique	1
Nombre de repas facturés	1'937
Nombre de repas annulés	162
Nombre de repas annulés pour cause de maladie	109
Pourcentage d'enfants qui ont des restrictions alimentaires	22 %

Si la majorité des parents respecte les dispositions du règlement interne, force est de constater que de plus en plus de parents « oublient » de nous aviser quand leur(s) enfant(s) ne viennent pas manger.

Passeport-vacances

Depuis 2010, la municipalité a constaté une baisse de la vente des passeports vacances ce qui montre un désintérêt évident des jeunes de la commune.

En 2014, après avoir analysé les chiffres des années précédentes (nombre de passeports vendus et le coût à charge de la commune), il a été décidé de faire un essai supplémentaire en 2015. Vous trouverez, ci-dessous, les chiffres des passeports vendus et les coûts, soit :

Année	ppts traditionnels vendus	ppts farnientes vendus	Coût à charge la commune	Coût par ppt
2010	20	3	1'328.20	59.50
2011	15	1	3'310.60	194.75
2012	13	4	4'406.30	259.20
2013	11	3	3'378.80	241.35
2014	7	1	1'309.25	163.65
2015	1	1	717.60	358.80

Environ 140 lettres sont envoyées aux familles pour les inviter à s'inscrire pour obtenir le passeport vacances. Seulement 2 passeports ont été vendus en 2015. Fort de ce constat, la municipalité a décidé de se retirer de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Concept énergétique

La municipalité, à fin avril 2015, a envoyé, à la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud, le rapport final de son concept énergétique, rapport établi par la société Bio-éco Sàrl.

Pour mémoire, nous tenons à vous rappeler que le concept énergétique de la commune de Jouxten-Mézery permet une première analyse de la situation énergétique de la commune, ainsi que l'établissement d'objectifs et d'actions allant dans le sens d'une meilleure efficacité énergétique et d'un recours plus important aux énergies renouvelables.

Le potentiel d'amélioration est important, notamment concernant l'efficacité énergétique des bâtiments, l'exploitation du potentiel de production d'énergies renouvelables. La communication à la population doit également permettre à la commune de mettre en œuvre son rôle d'exemplarité et d'étendre la volonté communale à l'ensemble du territoire. Membre depuis 2008 de l'Association Cité de l'énergie, cette démarche est un premier pas vers la labélisation Cité de l'énergie.

De plus, la municipalité a mandaté un ingénieur-conseil en énergies et physique du bâtiment pour procéder à diverses études sur les bâtiments communaux, notamment pour les améliorations thermiques.

Le rapport final devrait être déposé, à la municipalité, dans le courant du printemps 2016.

Pour l'aider dans ses choix de stratégie, la municipalité a décidé de nommer une commission extraparlamentaire appelée « commission de l'énergie ». Cette commission est présidée par M. Luc Recordon. Elle est composée de MM. Bernard Freemantle et Ivan Spring. De plus, elle peut compter sur les conseils de M. Frank Doppenberg (consultant), expert international en matière d'énergie.

Biodiversité

Le Bureau Hintermann & Weber poursuit ses études et sa réflexion sur la biodiversité. Il a été décidé de placer des « Hôtels à insectes » à proximité de l'école et dans la déchetterie.

Un inventaire des arbres majeurs a été dressé. Cet inventaire est également basé sur l'aspect esthétique des arbres dont la portée sur le paysage et la qualité de vie des habitants n'est plus à démontrer.

Depuis 2015, plusieurs talus de route, entretenus par le service de voirie, sont fauchés plus extensivement. Cette action, en faveur de la biodiversité, prête attention à ce que les herbes hautes n'entravent ni la visibilité du trafic ni celle des piétons. Ces talus, reconnaissables à leur aspect moins « propre en ordre » seront bientôt remplacés, à la belle saison, par une palette de fleurs colorées.

De plus, un inventaire des néophytes envahissantes a été réalisé. Cet inventaire non exhaustif de plantes exotiques envahissantes qui se sont échappées des jardins a été réalisé sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de la biodiversité, il a été décidé de procéder à la renaturation du ruisseau de Montdedin. En effet, la municipalité souhaite améliorer la valeur naturelle de ce ruisseau, dont le potentiel pour la faune terrestre et aquatique est indéniable, et augmenter son attrait pour les promeneurs.

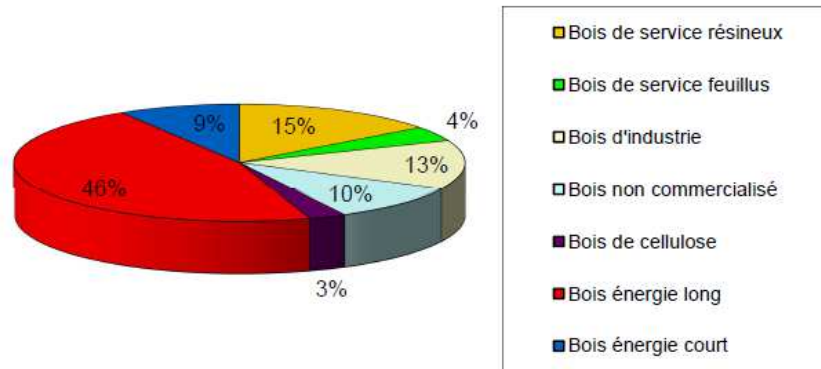
Cette étude est en cours.

FORÊTS

Groupement forestier intercommunal de la Venoge

La commune de Jouxens-Mézery fait partie du groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge. Ce groupement comprend les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Mex, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Renens, Saint-Sulpice, Sullens, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville.

Il gère 444 hectares de forêts publiques (Confédération – Etat de Vaud – Communes) et 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier (M. Laurent Robert) qui assume la fonction d'autorité publique (représentant de la Direction générale de l'environnement, service des forêts) et de gestionnaire des forêts communales.

Le volume de bois prélevé sur le Groupement forestier se monte à 3'730 m³.

Mme Chantal Favre est la déléguée de la municipalité au sein de ce Groupement forestier.

ROUTES

Modération de trafic

Pour mémoire, nous vous rappelons qu'en septembre 2014, la société Bcph Ingénierie, à Chêne-Bourg, a été mandatée pour reprendre l'étude de la modération de trafic. Cette étude porte sur les objets suivants :

- la description des objectifs que l'instauration de la zone doit permettre d'atteindre ;
- un plan d'ensemble montrant la hiérarchie des routes d'une localité ou de parties de celle-ci, hiérarchie définie en vertu du droit de l'aménagement du territoire ;
- une évaluation des déficits existants ou prévisibles en termes de sécurité ainsi que des propositions de mesures permettant de les supprimer ;
- des indications sur le niveau actuel des vitesses (vitesse 50 % V50 et vitesse 85 % V85) ;
- des indications sur les qualités actuelles et les qualités souhaitées du lieu en tant qu'habitat, cadre de vie et site économique, y compris les attentes en termes d'affectation ;
- des considérations sur les effets possibles de la mesure projetée sur l'ensemble de la localité ou sur certains de ses quartiers, ainsi que des propositions visant à éviter d'éventuels effets négatifs ;
- une liste et une description des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

Malheureusement, nous n'avons pas encore le résultat de cette étude étant donné que nous avons souhaité demander à cette société de porter ses efforts pour la modération de trafic sur les chemins de la Fleur-de-Lys et de Champvent, ainsi que pour la création d'une zone de rencontre « zone 20 » devant la Maison de commune.

EPURATION DES EAUX

Curage des canalisations

Durant l'année 2015, la municipalité a fait procéder à des curages de canalisations, à savoir :

Chemin de Praz-Forney	EU = env. 360 m'	EC = env. 360 m'
Chemin des Mémises – chemin Pierregrosse (voûtage)	EU = env. 220 m'	EC = env. 570 m'
Tronçon Nord Mont-Robert	EU = env. 335 m'	EC = env. 335 m'
Tronçon Sud Mont-Robert	EU = env. 405 m'	EC = env. 405 m'
Chemin de la Rueyre	EU = env. 180 m'	EC = env. 260 m'

Le coût des travaux a été devisé à CHF 20'175.00.

De plus, chaque année, la municipalité mandate une entreprise pour vider et nettoyer les sacs de routes.

Réfection du collecteur EC au chemin de la Bâtiaz

Le 28 avril 2015, le conseil communal a octroyé à la municipalité un crédit de CHF 240'000.00 pour procéder à la réfection du collecteur d'eaux claires au chemin de la Bâtiaz.

Le coût des travaux a été arrêté à **CHF 226'586.75**.

Cette différence s'explique par la décision de ne pas exécuter la réhabilitation du collecteur d'eaux claires sur une partie du tronçon situé au-bas du chemin de la Bâtiaz. En effet, la présence de calcaire très dur sur la plus grande partie du tronçon a nécessité l'intervention d'une buse spéciale « Rotopuls » qui a engendré des coûts non prévus, de même que la réalisation de travaux supplémentaires tels que la construction de nouvelles chambres EU et EC.

Reprise des collecteurs – propriété Arnaud Brulé

Suite à la demande formulée par M. et Mme Arnaud Brulé, la municipalité, conformément au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux usées (art. 16), a décidé, après étude, de reprendre les collecteurs EU / EC sis sur la propriété de M. et Mme Arnaud Brulé, parcelle N° 730, à Sous-Bois.

Il s'agit d'un collecteur EU en PVC de diamètre 25 cm et d'un collecteur EC de diamètre 35 cm. La longueur de tronçon admise représente 40.20 m.

Après expertise, le prix de rachat a été arrêté à **CHF 14'500.00**. Une servitude personnelle en faveur de la commune de Jouxens-Mézery a été signée devant notaire.

Déviations des collecteurs EU / EC sur la parcelle N° 1020

Par le biais du préavis municipal N° 4 / 2015, le conseil communal, lors de sa séance du 30 juin 2015, a octroyé un crédit de CHF 165'800.00 pour procéder à la déviation des collecteurs EU / EC, sur la parcelle N° 1020, au chemin des Vignettes.

Le coût final des travaux a été arrêté à **CHF 155'484.75**. Cette économie de CHF 10'315.25 s'explique essentiellement en raison de l'absence d'imprévus, ceci malgré des travaux supplémentaires de

raccordement d'une grille d'écoulement des eaux de surface située sur le chemin des Vignettes. Ces travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Ruisseau Sous-Lavaux

En décembre 2010, la municipalité a mandaté le Bureau Ribl SA, ingénieurs hydrauliques, pour faire une étude pour augmenter la capacité du ruisseau « Sous-Lavaux » sous le chemin du Taulard et 40 m' en aval.

Après de nombreuses discussions, la municipalité, par le biais du préavis municipal N° 1 / 2012, a sollicité et obtenu un crédit de CHF 214'000.00 pour l'exécution de ces travaux.

Après s'être rendu compte qu'une grande partie des travaux se trouvait sur la commune voisine (Lausanne), il a été décidé de revoir, d'une part, le projet et, d'autre part, la répartition du coût des travaux étant donné que le 50 % de ces derniers devaient être pris par la commune de Lausanne.

Les travaux ont enfin pu commencer durant l'année 2015. L'installation de chantier a été effectuée au mois de mai 2015.



Le décompte des travaux n'étant pas encore effectué au moment de la rédaction du présent rapport, il ne nous est malheureusement pas possible de pouvoir vous le communiquer. Ce décompte sera mentionné dans le prochain rapport de gestion.

Toutefois, nous pouvons, d'ores et déjà, vous informer que nous avons obtenu, de la Direction générale de l'environnement, une subvention de **CHF 103'923.75**, somme à répartir avec Lausanne.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bâtiment « Le Chalet-Vert »

Durant l'année 2015, la municipalité a procédé à de gros travaux dans le bâtiment communal « Le Chalet-Vert », à savoir :

- ✓ remplacement de la cuisine dans l'appartement de M. Jörg Fischer
- ✓ remplacement de la cuisine dans l'appartement de M. Michel Borer
- ✓ réfection de la buanderie
- ✓ réfection de l'appartement de M. Jermidi, y compris la salle de bains
- ✓ achat d'un sèche-linge.

Bâtiment « Le Frêne »

Pour répondre aux dispositions légales, la municipalité a été dans l'obligation, d'une part, de procéder à la révision de la citerne enterrée et, d'autre part, de faire poser une enveloppe PVC souple.

Salle de gymnastique

Depuis l'installation des fenêtres à vérins de la salle de gymnastique, nous rencontrons de sérieux problèmes. Durant l'année 2015, il a été nécessaire de changer la totalité des vérins.

Campanile

Comme annoncé à plusieurs reprises, le campanile a été l'objet de nombreux tags. La municipalité est intervenue auprès de la section des monuments historiques pour obtenir des conseils pour le nettoyage, la réfection et la mise en valeur de ce bâtiment.

La responsable de ce service s'est déplacée et a constaté l'état de cet édifice. Pour rappel, ce bâtiment a été construit en 1754 et il est figure au recensement architectural avec la note 2.

Différents corps de métiers ont été contactés pour déposer des offres en vue des travaux à effectuer, notamment l'entretien des façades, la réfection totale de la toiture, ainsi que l'entretien de la cloche.

Malheureusement, nous ne sommes toujours pas en possession des devis demandés par la personne précitée, de même que les rapports des experts pour la charpente et la cloche. Nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles du suivi de ce dossier.



CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Jouxten-Mézery

- vu le préavis municipal N° 2 / 2016
- ouï le rapport de la commission de gestion
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

Adopté en séance de Municipalité le 5 avril 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic Le Secrétaire



Serge Roy Christian Monod

The image shows the official seal of the Municipality of JouxTens-Mezery, which is circular and contains a coat of arms with a crown and two lions. The text 'MUNICIPALITE DE JOUXTENS-MEZERY' is written around the seal, with two stars on either side. To the left of the seal, there is a signature of Serge Roy, and to the right, there is a signature of Christian Monod. Above the seal, the text 'AU NOM DE LA MUNICIPALITE' is written. To the left of the seal, the text 'Le Syndic' is written, and to the right, 'Le Secrétaire' is written. Below the seal, the names 'Serge Roy' and 'Christian Monod' are written.